

Réalisation d'un bilan de compétence

Formation dispensée en visio

DUREE 12 HEURES

Votre interlocuteur :

Damien Jacob Référent technique informatique

accompagnement@rc-conseil-formation.fr

06.31.43.72.63

Le bilan de compétences est une démarche volontaire (consentement du bénéficiaire)

Pratiquer son bilan de compétences est fait pour toute personne qui veut faire un bilan pour aboutir à un nouveau projet professionnel

Cela permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Intervention dispensée en Visio ou Présentiel

Pré Requis

Pré-requis :

- Aucun

Public

Toute personne débutante qui veut faire un bilan pour aboutir à un nouveau projet professionnel

Objectifs pédagogiques

Objectifs :

- Permettre au bénéficiaire de mettre en œuvre un plan d'action sur un projet professionnel et/ou d'envisager une évolution professionnelle ou une formation.

Moyens et méthodes pédagogiques

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Intervention en présentiel en salle ou en Visio
- Un grand soin est porté sur l'analyse de l'expérience professionnelle ou extra-professionnelle du bénéficiaire, qui par les faits, permet souvent d'identifier des compétences déjà acquises ou en cours d'acquisition.
- Pour faciliter l'émergence d'hypothèses alternatives, il est proposé au bénéficiaire des évaluations en milieu de travail ou des sources d'informations lors de la phase d'enquête, afin de valider les pistes qui auraient émergées.
- Enfin, les outils de tests, nous permettent de ressortir certains indicateurs de personnalité ou/et sources de motivations et intérêts professionnels

Déroulement

Module 1 : phase préliminaire

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche,
- Définir et analyser la nature de ses besoins,
- Informer le bénéficiaire des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

Module 2 : connaissance de soi

- Mieux connaître sa personnalité (environnement de travail préféré, style de communication, travail en équipe, leadership...),
- Définir ses valeurs,
- Déterminer et analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels.

Module 3 : analyse de son parcours professionnel

- Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et éventuellement d'évaluer ses connaissances générales,
- Définir son expertise.

Module 4 : élaboration du projet professionnel

- Converger vers l'émergence de plusieurs pistes métiers
- Investiguer sur les métiers envisagés
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de son projet professionnel et éventuellement de son projet de formation
- Valider le projet professionnel

Module 5 : plan d'action et conclusion

- Identifier les principales étapes de la mise en œuvre de son projet, et rédiger le plan d'action.
- Conclusion : remise au bénéficiaire d'un document de synthèse qui résume les différentes phases du bilan de compétences et le projet professionnel validé

En fin d'intervention, remise du livret : Synthèse écrite de votre « Bilan de compétences »

L'intervenant



CONSULTANT-FORMATEUR

Laurent GUYONVARCH / Roland GIRAUD / Eleonore LEAUD

Formateur(trice) expert(e) dans la réalisation de bilans de compétences

Présentation du cabinet

Qui sommes-nous ?

Depuis 1999, le cabinet RC Conseil Formation accompagne les organisations publiques et privées en réalisant des missions de formation et de conseil dans les domaines du management et de la santé sécurité au travail.

Notre évolution dans la fonction publique et dans le secteur privé nous permet d'enrichir nos interventions en créant des réponses à la fois innovantes et adaptées. Nous réalisons ainsi des formations sur mesure et des actions de conseil sur des projets diversifiés à forte valeur ajoutée professionnelle.

Face à un niveau d'exigence élevé, notre métier de consultant-formateur, intervenant externe auprès des organisations nécessite une posture professionnelle rigoureuse basée sur :

- l'écoute et adaptabilité aux besoins
- l'engagement à atteindre les objectifs et à les accompagner dans la durée
- la disponibilité et réactivité face aux délais
- l'opérationnalité et le pragmatisme dans les approches

Une démarche résolument orientée vers la qualité de service et la satisfaction de nos clients.

Quelques références

Partenaires nous ayant récemment accordé leur confiance

Communes

Albertville, Antibes, Annecy-Le Vieux, Arles, Avignon, Bastia, Grenoble, Marseille, Martigues, Menton, Miramas, Montélimar, Pont de Claix, Romans, Seyssinet, Thonon, Valbonne, Valence, Vedène, Meythet, La tour du Pin, Cran Gévrier,

Intercommunalité

Bourg de Péage, Clermont Communauté, Aix les Bains, Le Grand Lyon, Pays de Romans, Pays Voironnais, Rhône Valloire, Valence Agglo, Vichy Val d'Allier

Conseils généraux

Alpes-Maritimes, Ardèche, Drôme, Haute Savoie, Hérault, Isère, Loire, Savoie, Vaucluse

Ministères

Agriculture, Intérieur, Justice, Environnement

Centres de formation et structures autres

Les Directions Régionales du Centre National de la Fonction Publique territoriale, PACA, Rhône Alpes, Saint martin d'Hères, La Maison des Enfants de la Drôme, Etablissement Public de Saint Antoine, La SEMPA, EDF GDF

Secteur Privé

ACV Industrie, Immark France, Norisko Environnement, CEF, Verrerie Perrier du Languedoc, SGS OGC, Eurenco, GREIF, CHIMIREC SOCODELI

Logistique du stage et calendrier

Horaires : à définir avec le participant

Durée : 12 heures

Calendrier prévisionnel :

A définir

Matériel nécessaire :

- réalisation en Visio

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Evaluation et impact de la formation

Notre objectif est d'évaluer à la fois la satisfaction des participants, le respect des engagements et l'adéquation de la formation aux objectifs préalablement établis. Pour cela, nous nous engageons sur les points suivants :

1/ la réalisation d'un suivi individuel durant la formation par le jeu de synthèses régulières

2/ l'organisation d'un bilan systématique en fin d'intervention : un questionnaire d'évaluation portant sur le contenu de la formation, le système pédagogique et le transfert des compétences en situation professionnelle est remis à chaque participant.

3/ Remise du livret « synthèse du bilan de compétences »

Tarif 2020-2021

Financement possible à 100% dans le cadre CPF

RC Développement - 21B allée de la Belle Etoile, 26000 Valence - <https://rc-conseil-formation.fr/>

Tél. Fax. : 04 75 81 70 17 - Port. : 06 81 67 63 86 - E-mail : contact@rc-developpement.fr

RCS Romans-Sur-Isère 880 520 036 00018 - APE 8211Z - Formateur 842 603 108 26

TVA intra-communautaire : FR 548 805 200 36 00018

Document en date du 15/07/2021 version C